

le messager

Hebdomadaire d'informations de la région de FOSSES-LA-VILLE

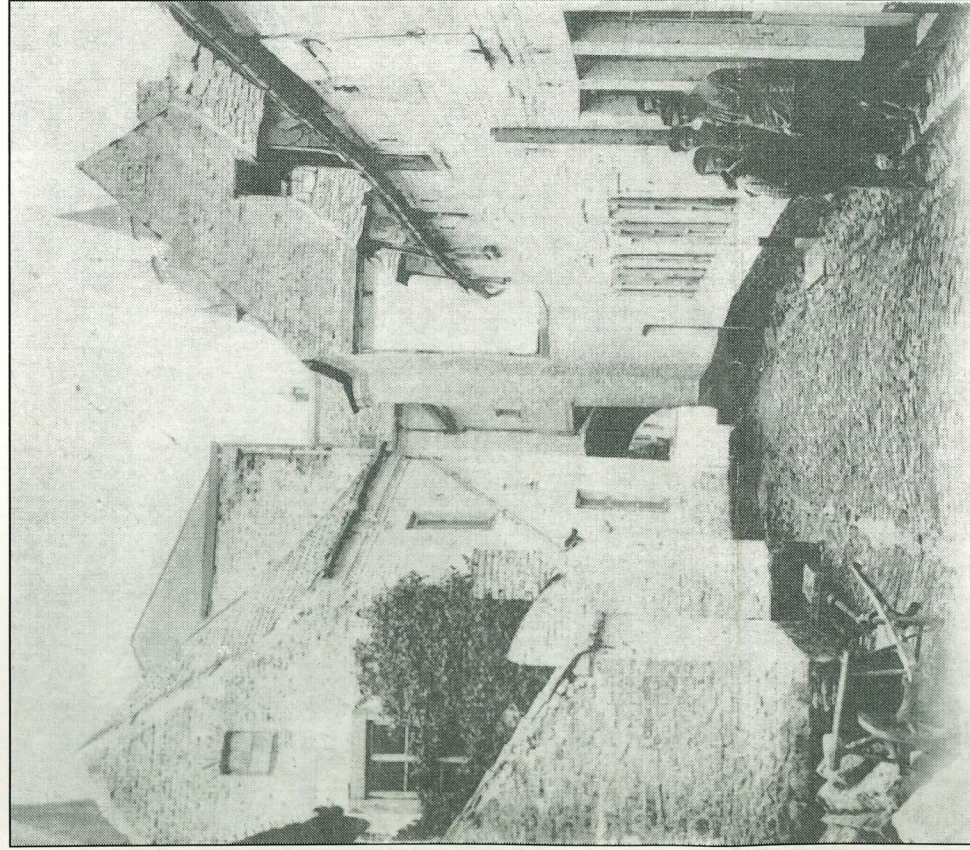
Réalisation : Imprimerie Romain
Rue des Remparts, Fosses-la-Ville
Tél. (071) 71.10.83
C.C.P. : 000-0021185-39

Edit. resp. : H. et M. Romain

Abonnement : 1 an : 1.100 F
6 mois : 580 F

Le Messager succède à l'hebdomadaire Le Messager de Fosses, créé en 1879.

Le numéro : 25 F
123^e année - N° 10
Vendredi 9 mars 2001



Ruelle de la Mairesse

Cette petite artère de la ville, qui relie la rue des Egalots à la place du Marché, a subi, depuis la date de cette photo, bien des transformations et améliorations. Elle porte le nom de ruelle, mais s'est aussi appelée rue « de la Mairesse », ou aussi plus souvent « Cour dël Mairesse. »

On ne possède pas tellement d'explications au sujet de cette appellation. Le doyen Crépin parlait de ruelle des Lemairesse, comme si une famille portant ce nom y avait habité. Mais rien ne fut trouvé dans les registres, qui permettait pareille explication.

Ce que l'on sait, c'est que la demeure formée partiellement d'une voûte formant passage ouvert vers la place du Marché fut habitée par Joachim Tressogne, dit Lhoest, qui fut bourgmestre de Vitruval, et aussi échevin à Fosses et devint bourgmestre-régent de 1694 à 1699 de notre ville.

Alors, maire, d'accord, mais pourquoi mairesse ? Était-il dominé par son épouse et que, par dérision... son épouse en portait le titre ? Ou avait-il des allures féminines qu'on lui donna le nom de mairesse au lieu de maire ? Nous n'en saurons probablement jamais rien.

A l'époque de la photo - que l'on évalue être au tout début du siècle

dermier (1903/1904) - cette ruelle au pavés irréguliers devait être incommode. Elle est aujourd'hui bien asphaltée. A droite, on voit quatre personnes (seraient-elles d'une même famille ?) sortant d'une maison bien basse, qui ne comportait certainement pas non plus l'espace voulu pour un confort minimum. Les petites fenêtres en bas des corniches sont peu-être les seules ouvertures de chambres mansardées. Les toitures assez vieillottes ne devaient pas non plus assurer une étanchéité parfaite. La pauvreté était alors le lot de beaucoup de familles, très souvent nombreuses.

A gauche, des annexes et une habitation en oblique, aujourd'hui disparues et rebâties en respectant un certain alignement. On distingue aussi une brouette en bois, de construction assez rudimentaire, dont la roue cerclée de fer devait être bien difficile à pousser sur des pavés aussi biscornus.

Les maisons sociales d'aujourd'hui sont de véritables petits palais, si on les compare à ces habitations d'il y a à peine cent ans, où la lumière ne pénétrait qu'à peine et à une époque où l'on s'éclairait au quinquet ou à la lampe à pétrole. C'était « au bon vieux temps » diront certains, mais pas pour tout le monde, hélas.

Un « record » du « Magistrat » à propos du Grand Feu en 1741

En cette période des Grands Feux qui animent chacune de nos sections durant tous ces week-ends, il est peut-être utile de rappeler que cette coutume, qui ne s'est maintenue que dans nos provinces wallonnes, a toujours existé à Fosses ; on sait d'ailleurs qu'elle remonte à la nuit des temps : c'est le cas de le dire puisque justement c'est une fête celtique célébrant la fin de l'hiver et le retour de la lumière.

A Fosses, donc, cette coutume était respectée en dépit des réticences de l'Eglise qui y voyait une manifestation païenne et, de surcroît, une occasion de festivités « licencieuses ».

Le « Cartulaire de Fosses » de Jules Borgnet nous a gardé un acte officiel à ce propos. Deux mots d'explication d'abord : un « record », c'est un acte officiel de rappel ou de décision. Et d'autre part, le « Magistrat » était dans l'Ancien Régime (avant la révolution française) le nom du Conseil communal ; il était formé de deux bourgmestres et de dix conseillers dits « jurés » ; tandis que « la cour d'échevinage » était composée d'un « maître » ou mayeur nommé par le Prince-Evêque, et de 7 échevins et était chargée de la justice : c'était donc l'inverse de ce que nous connaissons actuellement.

Les archives nous ont donc conservé cet intéressant acte du Magistrat

venu à ce qu'ils trouvent bon. »

Si les édiles ont pris ce « record », c'est que justement, cette année-là, le mayeur (chef de la police et de la justice) avait montré un peu trop de zèle en voulant interdire les réjouissances du Grand Feu. Le « magistrat » (conseil communal) qui est, lui, chargé de l'organisation de la vie pratique de la ville, tient à préciser ses droits et prérogatives - et ceux des habitants, selon le « droit coutumier ».

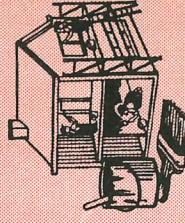
Le « Record » se poursuit donc com-

me suit :

« Qu'indépendamment de cette coutume ancienne et immémoriale, qui n'a jamais souffert aucune atteinte, le sieur Melchior, bailly mayeur de cette ville, contre le gouvernement de la ville appartenant aux bourgeois-maitres, est fame (2) de s'être rendu sur la dite place le 25 février dernier, jour du Grand Feu, accompagné du sieur Servais, eschevin, et d'avoir

(suite en page 4)

Entreprise de
PEINTURE - DECORATION
S.P.R.L.



FRANCIS MORET

Couvre-sols et murs
Spécialité de façades

Rue du Villez, 2a
5060 Velaine/Sambre
Tél. 071/77.42.62
Fax. 071/74.09.75
GSM 075-72.56.17
Enreg. 1221

Rue du Stampia
5070 Fosses-la-Ville
Tél. 071-71.12.26

FOOTBALL

Div. 1 : Fosses - Gembloix : 6-0

Début de match défensif courageux des fossois en début de partie puisqu'ils n'encaissent qu'à la 31e, malgré la domination de Gembloix. Ils faillirent même égaliser par Rasetta avant que Gembloix ne fassent 2-0 peu avant la pose.

Même canevass de match après la reprise et les fossois encaissent encore à la 66', 83', 86' et 90'.

Div. 3 : Bambois - Tarcienne

L'arbitre arrête le match à la 20e à cause d'une averse de neige

Div. 3 : Aisemont - St-Gérard 2-1

Aisemont crée la surprise de cette journée en battant les leaders de la série. C'est Montési qui ouvre le score après un début de rencontre équilibré, mais St-Gérard égalise à la 35'. A la 60e, Luc Deprotoo rend l'avance au siens. Malgré la pression de St-Gérard, Aisemont aurait pu alourdir le score en fin de partie sur un contre.

AUTRES RÉSULTATS

Spéciale Bambois - St-Gérard	ft	5-0
Jermeppe - Aisemont	12-1	
Espoils Lisogne - Fosses	ft	5-0
Cadets Aisemont - Gembloix	8-4	
Tamines - Bambois	14-1	
Lesves - Fosses	0-5	
Aisemont - sauven.	4-4	

Les matches de ce week-end

Samedi 10 mars

Spéciale, à 15 h :
Ham - Bambois
Aisemont - US Auvelais

Prémimimes, à 13 h :

Fosses - Tarcienne
Saint-Gérard - Bambois
Aisemont : bye

Diablotins, à 11 h :

Biesme - Bambois
Fosses - Clermont
Biesmerée - Aisemont

Dimanche 11 mars

Cadets, à 10 h 30 :
Bambois - Anhée
Fosses - Nismes

Div. 1 prov., à 15 h :
Denée - Aisemont
Biesmerée - Bambois

Div. 1 provinciale

Florennes - JS Tamines	ar.	1-1	
Sambreville - Walcourt	2-2		
Nismes - Forville	2-2		
Gembloix - Fosses	6-0		
Ciney - Bioul	ar.	0-1	
Spy - Andenne	1-1		
Dinant - Han-sur-Lesse	ar.	1-0	
Wépion - Couvin	2-1		

ANDENNE	24	17	5	2	65	34	53
JS Tamines	22	16	4	2	71	23	50
Couv. mar.	23	14	3	6	70	24	48
GEMBOUX	24	13	10	1	59	40	40
Ham	23	10	70	6	44	40	36
Spy	24	10	8	6	51	40	36
Sambreville	23	10	9	6	49	40	36
Bioul	23	10	9	4	44	40	34
Nismes	23	10	9	4	42	46	34
Ciney	23	9	7	7	52	37	34
Forville	24	9	7	7	36	35	34
Wépion	23	6	11	6	42	57	24
Walcourt	23	6	13	5	43	63	23
Florennes	22	5	9	8	43	60	23
Dinant	23	2	15	6	20	56	12
FOSSÉS	23	0	22	8	104	11	

Ce dimanche :

Forville - Sambreville
Walcourt - Florennes
JS Tamines - Dinant
Han-sur-Lesse - Spy
Andenne - Wépion
Couvin - Ciney
Bioul - Gembloix
Fosses - Nismes

Volley

Au Volley Club Le Roux

Programme de ce week-end :

Salle La Rovelienne, entrée gratuite
Samedi 10 mars
Mimimes filles, à 9 h 30 :

Le Roux - Ciney
Pupilles filles, à 11 h :

Le Roux B - Le Roux A
Pupilles garçons, à 11 h :

Le Roux - Aisemont
P1 messieurs, à 17.30 (rés. à 16.15)

Le Roux A - Walhain C
Nat. 3 dames, 20.30 (rés. à 17.15) :

Le Roux A - Naja Jambes
Dimanche 11 mars

P 1 dames : 14 h 15 (rés. à 13 h) :

Le Roux B - Mialonne B

P 2 dames : 17.30 (réserve 16.15)

Le Roux C - Dinant

Tennis de table

A la Palette Fossoise

Dames 3 : Fosses - Florennes 9-1
Victoires sans difficulté pour L. Raymac-kers, V. Degeeter et T. Depez, face à un adversaire de bas de classement. Seul le double (Linda et Tania) a été cédé.

Messieurs 3 : Fosses A - Villers 5-11
Rencontre difficile pour notre équipe A toujours déforcée de son 1er joueur, face au 3e du classement.

2 victoires pour J. Riffliart, 1 pour J.-Fr. Grosjean et 0 pour C. Bossuroy. Equipe complétée par D. Fraiture.

Messieurs 4 : EBS - Fosses B 7-9
Une rencontre trop matinale (10 h.) pour un de nos joueurs, à en oublier la moitié de son équipement. Une victoire à suspense, notamment quand les adversaires recollent à 6/6 alors que nos locaux avaient pris un bon départ (4/1). Mais c'est encore plus motivés que les fossois reprennent la rencontre et s'empare d'une victoire capitale pour le maintien.
4 vic. pour J. Duchêne, 3 pour L. Lamy, 1 pour D. Palate et B. Servais

Messieurs 5 : Fosses c- Chastres 9-7
Une belle victoire face à une équipe placée juste au dessus au classement. Maximum pour G. Piron, 3 pour S. Paye et 2 pour F. Fauche. Equipe complétée par T. Depez.

Au T.T. Sartois

Div. 2 : Sart A - Tillier 5-11
Div. 3 : Oignies - Sart B 7-9
Div. 5 : Brogne - Sart D 13-3
Div. 5 : Sart E Bye

Division 3 - Série C

Florefre - Biesmerée	3-5
Italia Namur - Ham	2-2
Caps Namur - Soye	4-1
Aisemont - Saint-Gérard	2-1
Somzée - Denée	7-0
Bambois - Tarcienne	ar.
US Auvelais - Et. Tamines	1-3

ST-GERARD	22	17	3	2	93	33	53
CAPS Nam.	22	16	4	2	76	29	50
Tarcienne	19	13	2	4	86	25	43
Somzée	21	13	5	3	102	20	42
AISEMONT	23	13	10	0	54	54	39
Et Tamines	22	12	9	1	48	39	37
Ham	19	10	3	6	57	31	36
Biesmerée	22	11	9	2	57	46	35
It Namur	22	10	11	1	66	81	31
BAMBOIS	20	8	4	4	37	36	28
Soye	22	6	13	3	50	90	21
Denée	21	2	17	2	25	97	8
US Auvelais	23	2	20	1	22	98	7
Florefre	22	1	20	1	30	124	4

Ce dimanche :

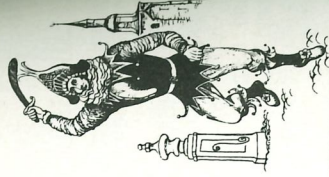
Saint-Gérard - Caps Namur
Soye - Italia Namur
Ham - Florefre
Biesmerée - Bambois
Tarcienne - US Auvelais
Et. Tamines - Somzée
Denée - Aisemont

FOURNITURES COSTUMES

CHINELS - DOUDOUS - PIERROTS ET AUTRES GROUPES

SATINS - VELOURS - ORGANDIS
GALONS DORÉS - VALENCIENNES - DOUBLURES ETC...;
GANTS BLANCS - BAS 3/4 NOIRS OU BLANCS

Maison Bleue - FOSSES-LA-VILLE



Il y a 50 ans

dans

Le Messenger

Mars 1971
— Il est demandé, par voie de presse, que les caisses de cendres lors du ramassage hebdomadaire, ne soient plus si lourdes et limitées à environ 20 kg ; des caisses qui doivent être soulevées à 1 m 80 pour être versée dans le camion.

— Le Roux comptait, au 31 décembre 1950 : 667 habitants, soit 18 de plus que l'année précédente.
— Le recensement agricole qui se faisait chaque année précise qu'à Fosses, on relevait le nombre de 141 chevaux + 16 à usage non agricole, 1.315 bovidés, 34 chèvres, 188 moutons, 233 porcs, 4.038 volailles et 33 ruches.

— Le même recensement à Aisemont donne : 44 chevaux, 320 bovins, 20 moutons, 111 porcs, 3 chèvres (pour des Gadis, c'est peu !), 693 volailles et 17 ruches.

Keskidi nous propose...

(A lire avec humour)

L'Europe du rêve

Vivement l'Europe, que tout soit beau
Que nous tous on soit tous heureux
Que nous tous on soit tous égaux
Que nous les Belges

on soit tous joyeux
on soit tous amoureux
Il y aura de l'amour à foison
On couchera ensemble de bon cœur

Les Flamands avec les Wallons
Que c'était beau, mais jugez plutôt
la diroxine et ses farines,
la vache folle, la fièvre aphteuse,
pagaille de tracteurs,
embarras de circulation
et cette cruelle recette
du gigot en cocotte.

Keskidi

Pensée de la semaine agricole :

Il faut rendre justice à la poule qui parvient depuis des millénaires, à ne jamais briser l'œuf qu'elle pond.

Carnet mondain :

Monsieur et Madame Debosieu ont le plaisir de vous annoncer la naissance de leur fille Ella.



ENTREPRISES DE TOITURE ET ZINGUERIE

S.P.R.L.

GILSON FRÈRES

Rue de Nèvreumont, 79
5070 FOSSES-LA-VILLE

© 071/71.25.40

Fax: 071/71.15.83

PETITES ANNONCES

A vendre COSTUMES PETIT CHINEL : 2 à 4 ans, 3 à 6 ans, 4 à 8 ans, 8 à 12 ans. Tél. chez Charly Depraute au 0474-34.16.68.

A vendre à Fosses : MAISON (4 ch., s. de b., Salon, s. à m., cuis., bur., WC, gar., ch. central maz., grenier, véranda, buand., jardin. Libre 1-4-2001. Tél. 071-72.79.00 ou 0495-85.37.57.

A vendre : nouveau COSTUME de Chiné, jamais servi, taille 6/7 ans, coul. parme. Prix : 10.000 F. - Tél. 0475-40.11.18.

A vendre : occasion, porte extérieure en métranti, 2,2 m x 0,86 avec serrure Yale Tél. 071/71.15.39 (le soi) 11

A vendre : 4 à 5 m3 de bois sec de chauffage (long. 40/50 cm). Tél. le soir au 071-71.47.17.

A vendre : costume de chiné taille adulte 50/52, vert, Tél. 0479/91.49.66 ou à partir du 21/3 au 0475/75.38.57.

A vendre : 2 vélos fillette 4-8 ans Diamond état imp. 2000 F/pièce
- table cuisine en pin 2,40 m. x 1,20 m.
2000 F - Stores vénitien beige 2,2 mx1 m., servi 3 mois, 1000 F/pièce
- Chauffe-eau élec. 120 l., servi 1 an, état neuf avec groupe de sécurité 2000 F
Tél. : 071/61.39.24 9

A vendre : POELE gaz propane, pour s. à m. ou salon, tr. b. état. Tél. 071-71.10.83.



Shell propagaz

Ets Gaspard-Jaumain

Route de Bambois, 14b
ST-GERARD
Tél. 071/71.32.46

Même Maison:

DIESEL et LUBRIFIANT

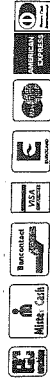
GASOIL DE CHAUFFAGE

Notre devise :
QUALITE - RAPIDITE
QUANTITE GARANTIE



Maison Bleue

DESCHAMPS - Tél. 071-71.10.61
Ristourmes Valois - Famille
Cheques AWARD



FOSSÉS-LA-VILLE

Le grand feu de Haut-Vent

Toujours respectueux des traditions, le comité du grand feu du hameau de Haut-Vent, dont le président Patrick Lambert est lui aussi resté fidèle à ses origines, bien qu'ayant émigré dans un autre hameau, ce comité assurera l'organisation du grand feu qui aura lieu ce samedi 10 mars.

La journée débutera à 13 h, par une promenade musicale dans les rues du hameau, qui aura pour but aussi de rassembler les masqués et travestis pour former le cortège. Vers 20 heures, ce sont les derniers mariés de l'année, Valérie Marchal et Yves De Cuyper, qui allumeront le bûcher qui sera installé rue du Château d'Eau. Ensuite, vers 21 h, tout ce petit monde se retrouvera à la salle hautventoise pour une soirée travestie avec une animation habituelle, vers 24 h, pour la remise des prix aux groupes et aux masqués les plus originaux.

On sait qu'une ambiance bon enfant caractérise toujours ces réjouissances de fin d'hiver.

Souper louisianais

Rappelons une fois encore le souper louisianais, qui est organisé ce samedi 10 mars en la salle L'Orbey. A partir de 19 h 30.

GARDES

Pharmaciens de garde

Jeu 8 : Dubois, Le Roux
Vendredi 9 : Lanauf, Ermeton
Samedi 10 : Boxus
Dimanche 11 : Boxus
Lundi 12 : Liénard, Mettet
Mardi 13 : Mahia, Ermeton
Mercredi 14 : Mainil
Jeu 15 : Maquille, Saint-Gérard

Service médical :

Le service de garde sera assuré au cours de ce week-end par le Dr BAILLY, tél. 071-71.14.89.

Chinels et carnivals

Pour la seconde fois en deux ans, les Chinels de Fossés étaient invités en Louisiane, pour participer à différents carnivals qui se déroulent dans ce pays de rêve, où l'entraîn et la musique font partie des traditions.

Le mardi 20 février, tôt le matin, place du Centenaire à Fossés, ils étaient 39 à prendre le car qui les emmenait à Zaventhem, pour un voyage de huit jours au pays de l'oncle Sam. Après un vol de huit heures, ils arrivaient à New York où un avion les attendait pour effectuer un second vol, 3.000 km plus bas, à la Nouvelle-Orléans. Après une journée libre, où nos touristes purent apprécier l'importance du jazz dans cette région où cette musique a pris naissance, c'était une première présentation le mercredi soir sous une température estivale qui fit vite oublier les mauvais temps de Belgique.

C'est ensuite un car qui les emmena à Uma, où les Chinels avaient déjà été l'an passé et ce fut bien sûr le succès total avec, pour ces Américains enthousiastes, et pour nos Chinels surtout, un goût de retrouvailles.

Direction ensuite vers La Fayette pour deux journées de carnaval, dans cet endroit également visité l'an dernier par nos Chinels, deux journées qui furent épuisantes pour certains, mais au cours desquelles un vrai de vrai, qui a pourtant largement passé la septantaine, a donné une leçon de résistance aux plus jeunes, car il faut dire qu'au total, c'est près de 40 km qui auront été parcourus sur les quatre sorties de nos Chinels ; les musiciens en avaient, paraît-il, plus la cadence nécessaire. Autre anecdote : notre septuagénaire était tellement en forme qu'il abusa du sabotage (sa spécialité) et qu'un responsable s'approcha de lui pour rappeler la bonne conduite qui était de mise ; mais, heureusement, notre échevin Bernard, usant de diplomatie, parvint à faire comprendre qu'il s'agissait chez nous d'un geste de sympathie. A La Fayette, la foule était évaluée au nombre impressionnant de 800.000 à 1 million de spectateurs, massés tout au long d'un parcours interminable. Les Chinels représentaient le seul groupe européen présent à ce carnaval réputé pour être l'un des plus grands carnivals du monde.

A la Nouvelle-Orléans les Chinels logiaient à l'Hôtel, tandis qu'à Uma et à La Fayette, ils étaient hébergés chez l'habitant. Lors du retour, après une escale à Houston, le groupe s'est scindé en deux et une partie devait rentrer en Belgique le mercredi 28 et le second le jeudi 29.

Ajoutons aussi que deux Namurois étaient présents aux côtés de nos Chinels : Pierre Doumont et un cameraman, qui ont préparé un reportage qui passera à Canal C prochainement.

Faisaient partie du voyage : 12 musiciens conduits par Guy Massart et, parmi les Chinels, en commençant par les moins jeunes : Raymond Vervotte, Hector Gosset, Joseph Leruth, Marcel Delvaux, Pol Populaire, Pascal Baufays, Bernard Meuter, Guy Gosset, Michel Mignon, Depraute Sébastien, Willy Michel, Michel Leclercq, Morelle Eric, Wathelot Norbert, Marcel Richard, Willy Wouters, Patrick Michel, Salvatore Lapa-glia, Manart Christian, Claude Aircq-Guy Massart, Piette Marcel, Rainkin Philippe, Depraute Charles, Olivier Bernard, Fraipont, Quarrez André, Lebrun Michel, Godefroid André, Thierry Michel, Marc Piret, Willy Michel, Lecomte Dimitri, Leclercq Michel, Cortese Jonathan, Cortese Jean, Godefroid Christian, Moret Julien, Léon Piot.

Assemblée Générale chez les Commerçants

L'Association des Commerçants de Fossés rappelle à ses membres l'importante assemblée générale annoncée dans son courrier du 5 février et qui aura lieu ce lundi 12 mars à 20 heures au local du Syndicat d'Initiative, place du Marché, 1er étage.

La Marche des Jonquilles

La première grande organisation du Footing Club de Fossés est la marche dénommée Marche des Jonquilles, rappelant ces fleurs printanières toujours appréciées. Pour diversifier les endroits, le club fossois a choisi, pour cette organisation, un départ extérieur mais pas très éloigné de Fossés et cette année, les départs et arrivées auront lieu à la salle de jeu de balle de Pontauy.

Trois circuits sont prévus, au choix, sur 6, 12 ou 21 km, à partir de 7 h et jusque 14 h. Ce sera une fois de plus de lieu de ralliement d'un bon nombre de clubs du pays, car le Footing Club de Fossés est réputé pour sa bonne organisation et le choix de ses circuits.

Splendeurs marines

L'exposition mensuelle du Syndicat d'Initiative, organisée par le Centre communautaire culturel, le S.I. et l'Echevinat de la Culture, présentera en mars des œuvres de Martin Sacré « Splendeurs marines ».

L'exposition est ouverte au public (entrée libre) durant les heures de bureau du S.I., jusqu'au 22 mars, y compris le week-end.

Les 12 h. à l'Djote

Ce sera au même endroit (salle de Haut-Vent) et le même week-end que l'an dernier, le 31 mars de 11 h. à 23 h., que les Debridés organisent leur 10e « 12 h. à l'Djote ».

Au menu : apéritif, potée aux choux ou aux carottes à volonté, saucisse de campagne et dessert.

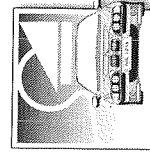
Nous vous assurons de la qualité du repas grâce à la fraîcheur de nos produits achetés chez les commerçants de l'entité (pourquoi chercher ailleurs quand on trouve de la marchandise incomparable près de chez nous).

Participation aux frais : 400 F, gratuit pour les enfants et les plus de 70 ans.

Réservation avant le 28 mars chez :
- Colot Pierre 071/71.35.68
- Michel Vandeloise 071/71.12.40
- Georges Demaret 081/43.41.80
- Claudy van Ryssel 071/71.44.48
- Patrick Collard 0477/77.92.85

Le check-up complet :

- Revenus
- Santé
- Habitation
- Biens
- Véhicules
- Assurances
- Responsabilités
- Loisirs
- Sports
- Personnel
- Placements
- Retraite



Jamy sprl
courtier d'assurances indépendant

A vos côtés en toute assurance



avenue Albert 1er, 98 - Fosses-la-Ville
071/71 23 64

MULTI SERVICES

Petit indépendant, réalise

tous vos petits travaux :

- Maçonnerie
- Electricité
- Chauffage
- Sanitaire
- Toiture, etc...

0496-42.38.42

Du cirque au Collège

Les élèves de 1ère B du collège St-André de Fossés présenteront un spectacle de cirque le vendredi 16 mars à 19 h. 45, en la salle du Collège. L'entrée sera gratuite.

Ce spectacle inédit préparé par les élèves sera suivi d'une petite restauration à prix démocratique : boulettes-frites ou filet américain. La réservation peut se faire au 071-71.13.22. Invitation à tous.

Stage pour jeunes

Un stage sportif et ludique pour les enfants de 3 à 15 ans aura lieu du 2 au 6 avril, tous les jours entre 9 et 16 h. au collège St-André à Fossés. Prix du stage :

- pour les enfants de 3 à 6 ans : 1.800 F pour la semaine complète ou 1.200 F pour des demi-journées
- Pour les 7 à 15 ans : 1.800 F.

Ce prix comprend : assurance, potage à midi et collations. Une garderie fonctionnera de 8 à 9 h. et de 16 à 17 h.

Renseignements et inscriptions obligatoire (après 17 h.) : J.-Fr. Lorand, au 0497-71.79.78 ou au 0477-52.39.44 ou au 071-71.29.85

Chauffage Sanitaire

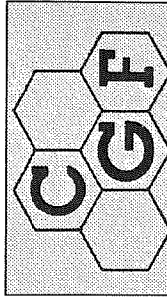
Philippe Collard
Rue de Pinsonhaite 33
FOSSÉS-LA-VILLE
Tél. 071-71.14.94

Entretien complet

+ attestation

+ ramonage gratuit

3.900 F (TVA c.)
(agréé Cedicol)



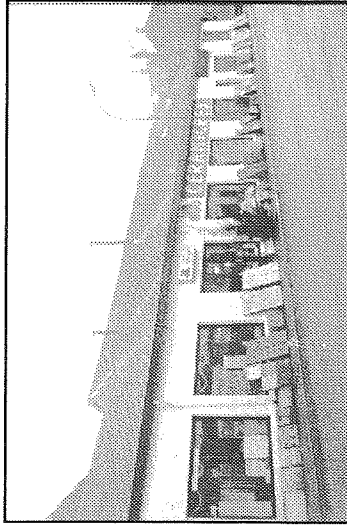
CERAMIGRES 2000

Villeroy & Boch - Cerabati, Welkenraedt, Stalaton, Ostara, Esto-Klinker, grès de Bavière, Sicba, terre cuite d'Auvergne, Imola, Steenbok, émaux de Briare, dalles Zoë-Mantux, Ragno, Cédric... Matières et pierres naturelles toutes provenances.

Possibilité de pose TVA 6% ou 21%

Transport gratuit - Grand parking - Accueil personnalisé
Le choix, la qualité aux meilleurs prix - Import-Export

Tous nos carrelages 1er choix sont accompagnés d'un certificat de garantie 1er choix



Notre spécialité : les carrelages de marque à la portée de tous
PROFITEZ DE NOS ACHATS MASSIFS EN USINE

Jusqu'au 31 mars,
nous vous offrons :

Grès Villeroy-Boch
 30/30 1er choix, 3 coul.
 le m² **695,-**

Pour salles de bains
 25/33 1er choix
 le m² **495,-**

Grès Cérame émail
 30/30 1er choix, à p. de
 le m² **595,-**

LOTS Grès allemands
 à p. de :
 le m² **395,-**

Grès Cérame poli
 40/40 1er choix, 3 coul.
 le m² **1.295,-**

Rue Poète Folie Z - FLEURUS - Tél. 071-81.44.20

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h - Le samedi, de 9 à 12 h

Pour le Laetare

Afin de marquer le premier Laetare du XXle siècle, le 25 mars, la soce « Les Rouge et Vert », avec l'assentiment du comité des Chinels et le concours de l'Administration communale, organise une animation dans le centre de Fosses le matin du Laetare. En voici les grandes lignes :

- Rassemblement à 9 h 45 à la pompe, place du Chapitre
- Départ à 10 h : place du Chapitre, rue du Chapitre, place du Marché, rue V. Roisin, rue des Egalots, rue de Vitryval, rue des Remparts, rue du Postil, rue Delmoitte, rue des Remparts, rue du Chapitre, place du Marché, Hôtel de Ville, où le verre de l'amitié sera offert à tous les participants par la Soce Les Rouge et Vert.
- Composition du cortège : délégués des Clowns en Folie, les Echasseurs, les Sorcières, les Disciplewagnes, les musiciens, les petits Chinels, les Chinels, les Doudous.
- Doudous et Chinels, nous espérons vous voir nombreux le dimanche 25 mars au matin ; si vous aimez votre folklore et les airs de Carnivet, faites leur honneur.

La Soce Les Rouge et Vert

Soirée dansante

Le comité des fêtes de Fosses organise le samedi 24 mars prochain « La Soirée des Bossus », à la salle L'Orbey ; animée par D.J., à partir de 20 heures. Le prix d'entrée est fixé à 150 F avec possibilité de prévente à 120 F.

Les cartes sont disponibles auprès d'un membre du comité : Claude Latané, Françoise Lambert, Brigitte Romain, Stéphane Demptinne, Joëlle Bayer, Fabian Bouchat.

RÉSIDENCE BENDERIC

MAISON DE REPOS
 pour personnes âgées
 à VITRYVAL

Rue de la Giloterie 9

Agrégation P.A. 2013

Directrice-infirmière

Linda RUI

Tél. 071-71.22.42

S.P.B.L.

PIRETT-DRIGOT

TOITURES
ZINGUERIES
RAMONAGE
TRADITIONNEL
 (service rapide)

15, rue Chapelle de la Paix
 FOSSES-LA-VILLE
 Tél. 071/71.39.57

Permanence PRL

Le P.R.L. de la section de Fosses-la-Ville, informe la population que des permanences seront assurées, les 1er et 4e samedi de chaque mois chez le Secrétaire Politique Bernard DufRASNE, 3, rue Henri Brosteaux à Sart-Saint-Laurent, tél: 071/71.16.33, de 9 h. 30 à 11 h. 30.

En collaboration avec tous nos mandataires communaux, provinciaux et fédéraux, nous ferons notre possible pour vous aider dans vos démarches administratives, sociales et autres.

Si les heures de permanence ne vous conviennent pas, vous pouvez prendre rendez-vous à tout moment à l'adresse indiquée ci-dessus.

Nous sommes à votre écoute et à votre service !

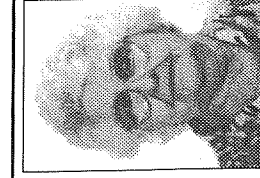
Le PRL de Fosses-la-Ville

La Laetare

On connaît déjà les groupes qui participent à la Laetare du 25 mars prochain à Fosses :

1. Groupes Crescendo Spirit of Antwerp
2. Les Disclimbwagnes
3. Show Drum Band (Valenciennes)
4. Clara Bistouille et Abel Zébuth (Fosses)
5. D.M.A. Band de Bassenge
6. Les Clowns en folie (Fosses)
7. Les Echasseurs Rouge et Vert (Fosses)
8. Les Petits Chinels
9. Les Pierrots musiciens
10. Les célèbres Chinels et Doudous.

D'autre part et exception-nellement cette année, une soce (les Rouge et Vert) ont obtenu l'accord du comité pour effectuer une sortie le matin. Nous en parlons dans nos colonnes.



Ce 6 mars, il y a quatre ans, tu nous quittais, chère maman. Ton sourire et ta gentillesse nous manquent à tous.

Vous qui l'avez connue, ayez une pensée à la mémoire de

MADAME GENARD-HERREGODTS
 ses enfants et beaux-enfants

Cours di Walon

Emon les Walons Scrijeus d'après l' Banbwès.

A paurti do vinrdi, li 16 di mârts, i gn-aure on coûrs di Walon po lès grands cominçants è li scole do Banbwès, di 17 eu 30 à 19 eu, to lès vinrdis.

Lès coûrs sont grâtwits.
 Inscriptiions au N° 071/71.13.13

BLOCS format A4 de 150 feuilles
30 F/ pièces ou 4 pour 100 F
IMPRIMERIE ROMAIN
 Rue des Remparts, Fosses

Souper choucroute

Le traditionnel souper du Jumelage Fosses - Orbey aura lieu le samedi 31 mars en la salle L'Orbey. Plats typiquement alsaciens : de la choucroute de Lapoutroie, aux viandes incomparables.

Rappelons-en le menu : apéritif L'Orbelais ; véritable choucroute alsacienne, ou Palette fumée garnie ; dessert ; café. Avec ambiance musicale assurée.

Participation aux frais : 550 F pour les adultes et 350 F pour enfants.

La réservation peut déjà se faire pour le lundi 26 mars, par versement sur le compte 068-2038095-55 du Comité de Jumelage, ou par tél. :

- M^{me} Nelly Brogniez 071-87.50.63
- M^{me} A.-M. De Cuyper 071-71.30.47
- M^{me} L. Titeux 071-71.16.40
- Jean Romain 071-71.14.77
- Louis Lamy 071-71.23.64
- Lucien Boigelot 071-71.14.50

Cours de modiste

Rappelons les cours de modiste (chapeaux) qui sont organisés par Vie Féminine. Ils reprendront le lundi 5 mars, de 20 à 22 h. Ils se donneront à la Maison de la Culture et du Tourisme. Le cours comportera 10 leçons : les 5, 12 et 19 mars, les 2, 9, 23 et 30 avril et les 7, 14 et 21 mai.

Membres : 1.300 F

Non-membres : 1.900 F.

- Inscriptions pour le 1er mars chez :
 - M^{me} Marise Lallemand 71.019.49
 - M^{me} Jocelyne Bavier (Ma Bouille) au 71.25.15 (entre 18 et 20 h).

De près
 comme
 de loin,
 en toute
 facilité.



VARILUX
 L'ART DE LA VUE

Espace Vision

Un point de vue différent

S.C. Alain Michel

Ouvert de 9 h à 12 h 30
 et de 13 h 30 à 18 h

Fermé lundi matin et samedi après-midi
Réduction Ligue Familles : 10%

3, rue des Egalots
FOSSES-LA-VILLE
Tél. : 071-71.26.33



Photo rétro

Trois marcheurs d'Aisemont, au début du siècle dernier : au centre, François MIGEOT et ses deux fils : à gauche, Félix MIGEOT, père d'Ernest MIGEOT, d'Aisemont et à droite Ernest MIGEOT, père de Rosalie (88 ans), Yvonne (73 ans, veuve de Roger Falque) et Elisabeth (82 ans).

L'école moyenne et son fonctionnement en 1899

Il est toujours très intéressant de remuer les vieux papiers... En feuilletant le procès-verbal de la distribution des prix faite à l'école Moyenne le 13 août 1899, on trouve des renseignements précis concernant l'organisation et le fonctionnement de l'institution.

Je reproduis ci-dessous ces renseignements en respectant scrupuleusement le texte original.

R.A.

Renseignements

Des sections primaires préparatoires

Art. 1er - Lorsqu'une section préparatoire est annexée à l'école moyenne, cette section est organisée en école primaire complète, comprenant six années d'études (trois degrés de deux années).
Art. 2 - Pour être admis à la section préparatoire, il faut être âgé de 6 ans au moins, au 1er octobre de l'année où l'entrée à l'école doit avoir lieu. Des dispenses d'âge n'excedant pas deux mois peuvent, dans des cas spéciaux, être accordées par le Bureau administratif, le directeur entendu.

Art. 3 - L'enseignement dans la section préparatoire comprend :

a) Pour toutes les écoles : la religion et la morale (cours donnés par les ministres du culte), la lecture, l'écriture, les éléments du calcul, le système légal des poids et mesures, les éléments de la langue maternelle, la géographie, l'histoire de Belgique, les éléments du dessin, les notions élémentaires de sciences naturelles, des notions d'hygiène, le chant et la gymnastique (le programme-type des écoles primaires communales, dressé par arrêté ministériel du 1er mars 1897, détaille et précise des indications principales) ;
b) Pour les écoles de la région wallonne : le flamand ou l'allemand comme seconde langue, au choix du Bureau administratif.

Des écoles moyennes proprement dites.

Art. 6 - L'école moyenne comprend trois classes qui prennent respectivement les dénominations de :
Première année d'étude, 3e classe
Deuxième année d'étude : 2e classe
Troisième année d'étude : 1re classe.



Orbey et les élections municipales du 11 mars

M. Lucien Boigelot, membre du comité de Jumelage Fosses-Orbey, nous fait part des nouvelles d'Orbey qu'il a reçues récemment, annonçant les élections municipales du 11 mars.

Chose assez particulière, une seule liste se présente à Orbey, celle du maire sortant. Mais comme la commune dépasse aujourd'hui les 3.500 habitants (3.603 au dernier recensement), elle est tenue à la proportionnelle avec l'obligation de la parité femmes/hommes. Il y aura donc une liste de 27 candidats (13 femmes et 14 hommes, emmenée par Jean Schuster, maire et conseiller général sortant).

Voici la liste de ces candidats, dont certains sont connus de familles fossaises : c'est pourquoi il est intéressant que nous les citions :

Schuster Jean 54 ans, maire sortant
Ancel Christian, 35 ans, expl. agricole

Balthazard Antoine, 57 ans, banquier
Barlier A.-Cath., 36 ans, infirmière
Baumann Nathalie, 23 ans, éducateur.
Beaulieu Nicolas, 57 ans, cuisinier
Bianchi Serge, 55 ans, employé
Bourcart Magali, 46 ans, directrice
Conreau Sylvie, 28 ans, agricultrice
Delahaye Marie, 42 ans, infirmière
Diderjean Pierre, 47 ans, ouvr. qualif.
Duont Rose, 53 ans, secrétaire

Eberlée Paulette, 73 ans, retraitée
Guidat Delphine, 25 ans, employée
Heiderlé Emilie, 28 ans, professeur
Henry Jean, 44 ans, cond. travaux
Jacquy Guy, 42 ans, employé-cadre
Jacquot Frédérique, 30 ans, ch. ét.
Maire Gilles, 45 ans, expl. agricole
Meyer Annie, 43 ans, ag. des postes
Michel Joseph, 61 ans, retraité
Orly Chantal, 38 ans, enseignante
Simon Armand, 51 ans, enseignant
Spinner Laurent, 39 ans, prép. postes
Stahl Anne, 44 ans, peintre-aquarelle.
Stehle Marc, 49 ans, agent d'entretien
Wetterer Bertrand, 31 ans, hôtelier

Un « record » du « Magistrat » à propos du Grand Feu en 1741

(suite de la première page)

voulu contraindre partie des jeunes hommes à vendre le feu dans l'intant, lequel n'étoit pas encore consommés (3). - Que de plus quelques jeunes hommes résistent, notamment les fils du sieur Paul Noël, à ce que le feu ne seroit pas vendu avant d'être réduit en braise, ne fût pour faire prier Dieu pour les âmes des trépassés (4), le même officier est fâché de les avoir attaqués et frappés avec espée dégainée en publicque. - Que le bruit de ville (5) est que les intentions du même officier estoient de faire estreindre le feu après vente prématurée, pour le dit sieur Servais. - En foy de quoy nous avons ordonné à notre greffier de sousigner le présent record et de le munir de notre séél (6), ce jourd'huy 29 de juillet 1741 ».

Cet intéressant record nous apprend beaucoup sur le droit de chacun des organismes régissant la vie de la cité : le mayor-bailly, chargé des fonctions de justice, avait ici outrepassé ses prérogatives ; la police de la ville était du ressort des bourgeois-mestres. Il nous apprend d'autre part qu'autrefois, après le Grand Feu, braises et cendres (charbon de bois

réutilisables et cendres servant d'engrais) étaient vendus aux enchères et le profit de cette vente était consacré à dire une messe pour les défunts. On retrouvait encore cette coutume dans le « *marché comique* » de Toussaint, qui était encore en usage il n'y a guère dans nos régions et, le crois, se fait encore à Cérfontaine. Coutumes d'autrefois...

J.R.

(1) Une corde de bois valait 3 stères 3/4 actuelles. La dépense y afférente est inscrite dans les comptes communaux de l'époque pour 1 florin, soit environ 1.200 F de nos jours.

(2) Est fame : du latin fama = réputation, ici : est connu pour avoir...

(3) Consommés : sans doute pour consommé

(4) A cette époque, rien ne se perdait : braises étaient donc vendues pour faire dire une messe pour les défunts. Une autre coutume voulait que les jeunes gens qui se préparaient au mariage sautent ensemble, main dans la main, au-dessus des braises : c'était la « soudée » des accordailles, des fiançailles.

(5) Bruits de ville : la rumeur publique.
(6) Séel : sceau de ville.

ASSURANCES

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
PRÊTS PERSONNELS

Philippe Ledoux
071/71.24.94

Rue H. Brosteaux 1, SART-SAINT-LAURENT



Il y a 100 ans
dans

Le Messager de Fosses

N° 6 du 10 février 1901

Liste des miliciens pour la levée de 1901 :

Aisemont : Firmin Borbousse, Emile Charlier, Camille Deguide, Alfred Dewez, Justin Lambillotte, Jules Marchand, Camille Migeot, J.-B. Pirlot, Léopold Villers. - Ajournés : Alexis Jorant, Camille Dewez. - Dispensé : Joseph Mélan.

Le Roux : Eugène Cerfaux, Jules Cerfaux, Antoine Cools, Joseph Cools, Joseph Dubois, Alphonse Ernest, Jules Mouyard. - Dispensés : Jules Deventer, François Quarez, Victor Morenville.

Vitival : François Defosse, Joseph Gosset, Léon Jadin, Joseph Mazuy, Pierre-J. Noël, Donat Parent, Emile Tahur. - Ajournés : Jules Barthélemy, Joseph Deboutte, François Galand, Emile Guyaux.

Sart-Saint-Eustache : Adhémar Gilles, Georges Jacquet. - Ajournés : Camille Piette, Adelin Duchenne, Félicien Mathieu, Louis Fauchet.
Sart-Saint-Laurent : Georges Parent, Alfred Riffard, Frédéric Simon, Jules Warnier.

Fosses : Auguste Biot, Jules Biot, Léon-F. Colin, Florent Crame, Georges Crame, Zénon Defoin, Victor Devos, Auguste Dopumont, François Fauchet, Emile Gosset, Jules Gosset, Théodore Gosset, Adolphe Gubin, Léon Guillaume, Fernand Hancq, François Hanus, Ernest Hardy, Jules Henroteau, Joseph Henuset, Fernand Larose, Téléphore Malotteau, Eugène Mathieu, Camille Mathot, Emile Michel, Arthur Migeot, Jules Piéfort, Victor Pihot, J.-B. Pirson, Adolphe Puisseux, Joseph Remy, Joseph Rouseux, Basile Viroux, François Viroux. - Ajournés : Edmond Crasset, Feuillen Falque, Victor Duchêne, Xavier Massinon, Joseph Gillain, Joseph Josse, Joseph Doumont, Pierre Guillaume. - Dispensé : Alfred Honnay.

Réponse à Daniel Piet

ex secrétaire du club de foot de Fosses.

Nous, ex-joueurs de Fosses et transférés cette année, ... voulions répondre à vos attaques gratuites et stupides que vous avez exposées dans le Messager n° 8 du 23 février.

Des propos incensés et méchants que vous avez sans doute formulés pour obtenir l'attention des lecteurs de notre journal local.

Néanmoins, nous tenions à préciser qu'en début de saison, chaque joueur de foot passe devant le comité pour négocier son contrat et le signer. Cet accord se fait entre les deux parties et pour rappel, vous étiez présent et aviez marqué votre accord en apposant votre signature sur les conditions que vous offriez aux joueurs.

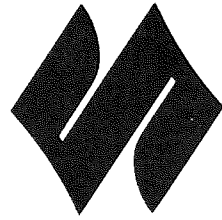
A présent vous nous accusez d'avoir ruiné le club de Fosses. Mais M. Piet, regardez dans vos comptes ! Ah oui, on oubliait, il n'y en a pas !!

Toujours pour rappel : c'est vous qui avez fait perdre, de par votre incompetence, un championnat et une somme d'argent non négligeable pour ce petit club de Fosses. Depuis trois années, vous avez accumulé les erreurs (affaire Vandy, transferts ratés, joueurs non qualifiés). Vous êtes responsable de cette déroute. Mais c'est vrai, on oubliait, vous n'êtes pas un homme de responsabilité, juste un suiveur...

De toute manière, les fossosais ont compris !!

Nous, « transferts », voulons souhaiter aux supporters fossosais, encore si présents dans nos cœurs, et aux habitants de Fosses une excellente fête de Laetere.

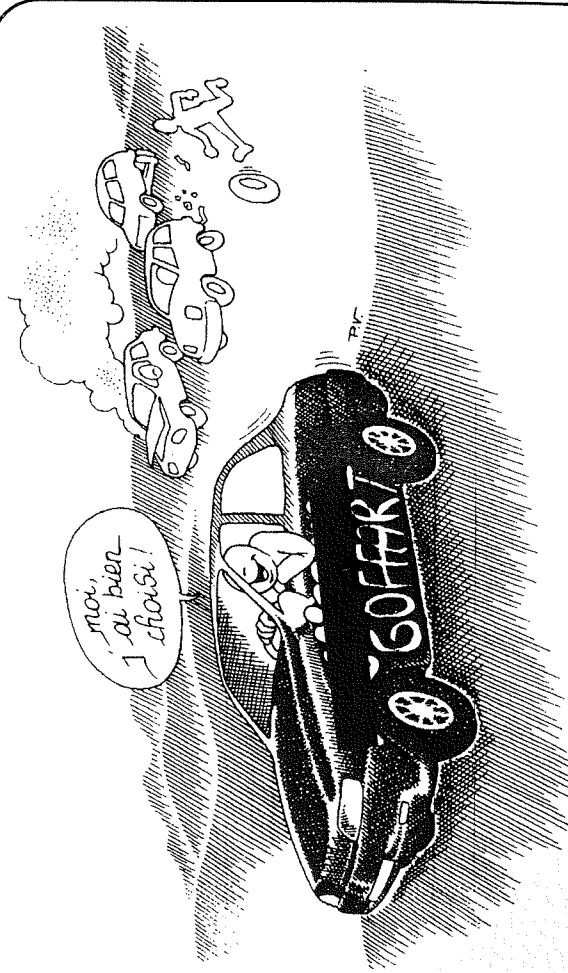
P.G., Y.D., E.A., E.L., D.M.,
(les joueurs visés par D. Piet)



SUZUKI
THE BIG IDEA



HYUNDAI
A VOIR. ABSOLUMENT!



GARAGE GOFFART-TONKA

Chaussée de Charleroi 443 - 5070 LE ROUX

Tél. (071) 71.19.61 - Fax (071) 71.19.52

Libre service BOISSONS

Joseph MICHOTTE
2, rue de Maison, BAMBOIS

Tél. 71.20.77

OUVERT :

- Lundi, mer., jeudi, vendr. : 13 à 19 h

- Samedi, de 9 à 19 h

- Dimanche et jours fériés : de 9 à 12 h

Fermé le mardi

Collecte de sang

On sait que la section locale de la Croix-Rouge organise quatre fois par an des collectes de sang. Cette année, une première collecte aura lieu à Le Roux, aux écoles communales, le vendredi 16 mars, de 10 h à 13 h. Les institutrices ont proposé cette fois une formule différente qui devrait permettre de plus nombreux dons. En effet, habituellement, elles organisent une marche parrainée et comme celle-ci n'aura pas lieu, elles proposent aux enfants de venir avec parents, oncles, tantes ou amis afin de faire don de leur sang. L'an dernier, cette formule avait donné de bons résultats puisque près de 60 personnes sont venues faire cet acte désintéressé qui aura peut-être servi à sauver des vies humaines. En effet, on sait que le manque de sang est manifeste chez nous et que les hôpitaux en manquent cruellement. C'est donc l'occasion, pour les personnes qui peuvent le faire, de marquer leur générosité en posant cet acte gratuit nécessaire pour garantir la santé de nombreux patients.

Ne manquez donc pas le rendez-vous le vendredi 16 mars, aux écoles de Le Roux, entre 10 et 13 heures.

Soin complet

(coils, durillons, mycose, ongle incarné)

Soin particulier

(artérite, diabète, trouble vasculaire)

Pédicure - Podologie

Sur rendez-vous au cabinet ou à domicile

A.-M. FIEVET-TOUSSAINT

48, rue de Pontauy, 5640 Mettet

Tél. 071-72.91.36

(téléphoner le matin de 8h.30 à 12h.30
ou le soir de 20h.30 à 21h.30)

SART-EUSTACHE

Le grand feu

Sart-Eustache n'est pas en reste quand il s'agit de poursuivre des traditions bien de chez nous. Et les réjouissances du grand feu font partie de ce patrimoine folklorique, à ne pas délaissier.

Le grand feu aura donc lieu, ce samedi 10 mars. Tambours, fifres et géant défileront en cortège à 17 h 30, du haut du village, à hauteur de la menuiserie Delestrait. On espère que de nombreux masqués se joindront à eux. Le cortège se dirigera vers le bas du village, en se rendant chez les derniers mariés, M. et Mme Deloue, qui auront l'honneur de boucler le feu au bûcher qui sera confectionné dans le bas du village, près de la chapelle.

Après la grande flambée (on espère que les pluies ne viendront pas anéantir les flammes), le rendez-vous est donné en la salle communale pour une soirée dansante qui permettra la remise des récompenses aux groupes les plus remarquables.

VITRIVAL

Souper

Le comité de la Pelote Jeunesse Vitraloise organise son souper le samedi 10 mars, à partir de 19 h 30, dans ses installations (longeant le nouveau ballodrome dans la cour de l'école de Vitival (accès par la rue des Quartiers). Un parking est prévu sur le nouveau ballodrome.

Au menu :

- Crêpes campagnardes (*)

ou Tourte au Roquefort

- Cuisse de canard à l'orange (*)

ou Agneau braisé aux épinards

- Gâteau au chocolat

(*) à préciser lors de l'inscription.

La participation est fixée à 600 F

(300 F pour — de 12 ans) et gratuit

pour les joueurs des équipes d'âge.

Réservations pour le 3 mars chez :

- Gérard Colin 071-71.13.28

- Gérard Crasset 071-71.30.10

- Hervé Spineux 071-71.19.74

CHICONS

EXTRA FRAIS

DETAIL - GROS

Vente directe

de la ferme au particulier

CROMBEZ Daniel

36, rue de Névremont;

FOSSES

Tél. 71.14.42 Rem. à dom.

Testez votre orthographe

Comment écrivez-vous ?

a) acupuncture b) accuponcture

a) camboui b) cambouis

a) cantonade b) cantonnade

a) électroaimant b) électro-aimant

a) gauffre b) gaufre

a) geisha b) geisha

a) mange-tout b) mangetout

a) ornithorynque b) ornithorinque

a) parafine b) paraffine

a) saphir b) saphyr

Réponses

a) acupuncture ; mais on peut aussi écrire accuponcture, mais jamais deux c.

b) cambouis ; graisse ou huile usée et noirâtre.

a) cantonade : un seul n, alors que cantonner s'écrit avec deux n (comme patronner et patronage).

a) électroaimant, sans trait d'union.

b) gauffre : un seul f.

b) geisha : danseuse japonaise.

a) ou b) les deux orthographe sont admis, mais reste invariable au pluriel : des mangetout.

a) ornithorynque : oiseau d'Australie, à bec corne, ovipare.

b) paraffine : deux f.

a) saphir. Ne pas confondre avec zéphyr qui prend y.

N.B. - Une erreur s'est glissée la semaine dernière à propos du choix de l'orthographe de Baudelaire. Nous avions donné une réponse erronée : Baudelaire ne s'écrit pas Beauclaire, mais bien B a u ; à ne pas confondre avec Beaumarchais qui s'écrit B e a u. Nos excuses.